



DIJON SUD

L'association l'A5, est une association de circonscription dont le but est d'aider les enseignants dans l'accomplissement quotidien de leur mission en mutualisant des supports et des outils. Elle se veut un lieu d'échange de pratiques, d'enrichissement mutuel au profit de la réussite des élèves.

FONCTIONNEMENT

- L'association fonctionne grâce à la participation de bénévoles, sans lesquels elle ne pourrait vivre ;
- Le matériel est disponible à l'école élémentaire de Genlis Jules Ferry ;
- L'association dispose d'un fonds de mallettes constituées d'albums, de livres, de matériels pédagogiques et d'EPS dont vous trouverez l'inventaire sur le site de la circonscription ;
- L'association met à disposition des écoles, le matériel « Gym qui roule » suivant un planning spécifique ;
- Le prêt est ouvert à toutes les écoles de la circonscription ;
- Le prêt est ouvert à toute école en règle de sa cotisation à l'association, y compris pour le prêt du matériel « Gym qui roule » ;
- Le prêt et le retour des documents, du matériel sont à la charge des emprunteurs qui s'engagent à assurer le retour dans l'école d'emprunts, avec l'aide possible des bénévoles et des conseillers pédagogiques ;
- Les documents et le matériel sont à rendre en bon état de propreté et, si possible, après une désinfection.

Organisation des prêts :

Le matériel est réservé par les enseignants via l'adresse courriel dédiée.

Les bénévoles organiseront les réservations pour une période ou l'année scolaire, en fonction des demandes des professeurs ;

Le matériel sera retiré (et rendu) lors des permanences **le mercredi matin** (cf. site de la circonscription).

L'ensemble du matériel de l'association est à disposition des professeurs à [l'école élémentaire Jules Ferry de Genlis](#).

Adresse courriel de réservation : a5.dijonsud@ac-dijon.fr

Le tableau des permanences se trouve sur le site de la circonscription (onglet « L'association A5 »).

-Présidente : Madame Marie-Thérèse DECHAUME, retraitée et bénévole ;

-Vice-présidente : Madame Fabienne Meunier, IEN Dijon sud ;

-Secrétaire : Madame Edith FAUTRELLE, retraitée et bénévole ;

-Trésorier : Monsieur Juan ROJAS, adjoint école élémentaire Jules Ferry à Genlis.

-Trésorier-Adjoint : Monsieur Alain CHAUDRON , retraité et bénévole

-Membres de droit

Madame Véronique BOUSSIER ERUN Dijon sud

Madame Jocelyne PONTHEUX CPC Dijon sud

Madame Jeanne-Marie CLERGET retraitée

Madame Amélie Belot CPC Dijon Sud

Madame Garmatuck Edith retraitée

ADHESION

Afin de pouvoir emprunter des biens de l'association l'A 5, y compris « Gym qui roule », nous vous remercions de bien vouloir vous acquitter de votre cotisation.

La cotisation est **une cotisation de l'école au prorata du nombre de classes**.

Le montant de la cotisation est fixé, pour la présente année scolaire, à 8,00€ par classe.

Calcul de la cotisation, par exemple :

- Pour une école de 2 classes : $2 \times 8,00 = 16,00$; la cotisation est de 16,00 euros.
- Pour une école de 5 classes : $5 \times 8,00 = 40,00$; la cotisation est de 40,00 euros.
- ETC...

Le règlement de la cotisation se fait par chèque à l'ordre de : **Association l'A 5**

NB : un justificatif de paiement vous sera envoyé pour la comptabilité de votre coopérative.

L'envoi de la cotisation et du coupon réponse ci-dessous à l'adresse suivante :

Ecole J.Ferry

Association l'A 5,

Monsieur Juan Rojas,Trésorier

16, rue de la Vanoise

21110 GENLIS

Coupon réponse :

<i>Nom de l'école</i>	<i>Nb classes</i>	<i>Coût par classe 8€</i>		<i>TOTAL</i>
-	-	x 8€	=	

Nous vous souhaitons d'agréables moments avec vos élèves

Le bureau de l'association et les bénévoles